

Procès-verbal de la Commission Recherche du 22 janvier 2026

Le vice-président recherche Nicolas Labarre débute la séance à 13h 45

Présents en commission recherche restreinte : Apostolos LAMPROPOULOS, Bernard CALAS, Caroline LE MAO, Cécile CROCE, Christelle LAHAYE, Mariella CAUSA, Nicolas Labarre, Olivier Devillers, Violaine GIACOMOTTO-CHARRA

Représentés en commission recherche restreinte : Pierre BAUMANN, Tristan COIGNARD, Pierre KATUSZEWSKI, Nuria RODRIGUEZ LAZARO

CR restreinte	
Total présents	9
Total représentés	4
Total suffrages	13

Présents en commission recherche plénière : Antoine BORDERIE, Antoine WEIDMANN, Apostolos LAMPROPOULOS, Bernard CALAS, Caroline LE MAO, Cécile CROCE, Cédric BRUN, Christelle LAHAYE, Camille GENDRAULT, Elisabeth MELLER-LIRON, Éric KAJFASZ, Fabienne OLIVA, Guillaume MULLER, Hélène COQUEUGNIOT, Jeffrey SWARTWOOD, Julia ROUMIER, Juliette POCHÉLU, Laurent CHIRCOP-REYES, Mariella CAUSA, Nicolas Labarre, Rayya ROUMANOS, Sylvie BARBEYRON, Violaine GIACOMOTTO-CHARRA

Représentés en CR plénière : Haude MORVAN, Jean-Pierre MOISSET, Nuria RODRIGUEZ LAZARO, Olivier Devillers (à partir de 16h), Pierre BAUMANN, Pierre KATUSZEWSKI, Tristan COIGNARD, Yamna CHADLI

CR plénière	
Total présents	23
Total représentés	8
Total suffrages	31

Ordre du jour

13h30 : CR en formation restreinte

Demandes d'HDR :

- Pablo MARTICORENA – AUSONIUS [Décision]
- Mary Catherine LAVISSIERE - CLIMAS [Décision]
- Vincent USEILLE – MICA – [Décision]
- Céline SABIRON – CLIMAS – [Etude]
- Ghyslaine DEYMIER - PASSAGES - [Etude]

14h : CR en formation plénière

- Validation du PV de la CR de décembre [soumis au vote]
- École doctorale et politique doctorale [pour information]
- Bilan PUB – un@ éditions - Ausonius éditions [pour information]
- Fédérations de recherche [soumis au vote]
- Chaire DiANA'T AAP présentation [pour information]
- Questions diverses

Nicolas Labarre ouvre la séance de la CR restreinte à 13h 30.

Pour décision - Demandes d'HDR : Pablo MARTICORENA, Mary Catherine LAVISSIERE, Vincent USEILLE

- ➔ La demande d'HDR de Monsieur Pablo MARTICORENA est validée à l'unanimité par la Commission Recherche.
13 votes pour, 0 votes contre, 0 abstentions.
- ➔ La demande d'HDR de Monsieur Vincent USEILLE est validée à l'unanimité par la Commission Recherche.
13 votes pour, 0 votes contre, 0 abstentions.
- ➔ La demande d'HDR de Madame Mary Catherine LAVISSIERE est validée à l'unanimité par la Commission Recherche.
13 votes pour, 0 votes contre, 0 abstentions.

Pour étude - Demandes d'HDR : Céline SABIRON, Ghyslaine DEYMIER

Concernant la désignation des rapporteurs de deux dossiers de demande d'HDR de Madame Céline SABIRON et de Madame Ghyslaine DEYMIER, il a été décidé ce qui suit :

- ➔ la demande de Céline SABIRON sera instruite par Monsieur Apostolos LAMPROPOULOS
- ➔ la demande de Ghyslaine DEYMIER sera instruite par Monsieur Bernard CALAS.

Nicolas Labarre lève la séance de la CR restreinte à 13h 57 et procède à l'ouverture de la séance de la CR en formation plénière à 14h.

Point n°1 - Validation du PV de la CR de décembre (Décision)

Nicolas Labarre invite les membres de la CR à faire part de leurs observations et/ou de leurs demandes éventuelles de modification du PV proposé.

En tenant compte de la remarque de Sylvie Barbeyron concernant l'erreur de date figurant dans le titre du PV de la séance du jeudi 18 décembre 2026, celui-ci est soumis au vote des membres de la CR :

Membres présents	23
Membres représentés	8
Abstention(s)	0
Blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	31
Pour	31
Contre	0

→ Le procès-verbal de la CR du mois de décembre 2025 est validé à l'unanimité par les membres de la CR.

Point n°2 - Ecole doctorale et politique doctorale

(Pour information, cf annexes présentation ED)

A été invitée à la CR, Mme Béatrice Collignon, directrice de l'École doctorale Montaigne Humanités, afin de présenter les principaux éléments relatifs à l'organisation, à l'activité et aux perspectives de l'École doctorale.

Mme Collignon indique que le poste de gestion financière de l'École doctorale n'est plus pourvu. Une réorganisation interne est engagée afin d'assurer la continuité des missions, dans un contexte de priorisation des moyens au niveau de l'établissement.

Elle précise la composition du conseil de l'École doctorale, marqué par le renouvellement des représentants doctorants à l'issue des élections du 7 janvier.

Un ajustement de la représentation des unités de recherche a été opéré afin de se conformer aux statuts, avec l'accord des unités concernées.

Effectifs doctoraux et parcours de thèse

Le nombre de nouvelles inscriptions en doctorat demeure stable, avec 98 inscriptions annuelles, dans un contexte national de baisse. La diminution globale des effectifs observée sur plusieurs années est principalement liée à une augmentation des soutenance après les retards de la période post-Covid.

Cotutelles, codirections et interdisciplinarité

L'École doctorale poursuit une politique active de cotutelles internationales, facilitée par un circuit de validation simplifié au niveau de l'établissement. Les codirections, notamment inter-laboratoires, contribuent au développement de l'interdisciplinarité et à la transmission des compétences d'encadrement.

Budget et soutien aux doctorants

Mme Collignon indique que le budget de l'École doctorale a été réduit de 15 % puis de 20 % ces dernières années. Malgré ces contraintes, l'exécution budgétaire est maîtrisée.

Les dépenses prioritaires concernent :

- l'organisation des jurys de thèse et d'HDR ;
- le soutien aux activités doctorantes (missions de recherche, participation à des colloques).

Elle confirme le renouvellement, pour 2026, du soutien de Bordeaux Métropole à la mobilité scientifique des doctorants SHS.

Formation doctorale et actions en cours

Le conseil de l'École doctorale a rendu obligatoire la formation ministérielle en ligne sur les violences sexistes et sexuelles pour les doctorants. La discussion fait apparaître l'intérêt d'étendre cette obligation aux candidats à l'HDR, question qui s'est transmise à la Commission Recherche pour réflexion.

La journée CIFRE, reportée l'année précédente, est programmée le 29 avril.

Le règlement intérieur de l'École doctorale a été finalisé et sera soumis au vote du prochain conseil ; il sera transmis pour information à la Commission de la recherche, en articulation avec la charte du doctorat.

Mme Collignon signale l'ouverture encadrée de la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au doctorat, dans des conditions strictement définies par le conseil de l'École doctorale.

Outils de gestion et perspectives

La question du déploiement de l'outil ADUM est présentée comme un enjeu structurant pour le pilotage et la valorisation du doctorat. Mme Collignon souligne que le coût annuel est limité, mais la décision relève d'un arbitrage de la DSIN. La discussion souligne l'intérêt de cet outil pour le suivi des doctorants et l'articulation avec les dispositifs nationaux.

Enfin, concernant les perspectives futures, Mme Collignon évoque plusieurs chantiers à venir : mise en place d'une formation à l'HDR, réflexion sur les comités de suivi de thèse, actions en faveur des conditions de travail des doctorants, poursuite des efforts d'internationalisation et recherche de financements extérieurs pour des actions structurantes. Elle propose d'engager, avec la Commission de la recherche, une réflexion sur l'interdisciplinarité et le positionnement scientifique de l'École doctorale.

Point n°3 - Bilan PUB – un@ éditions - Ausonius éditions

(Pour information, cf annexes de présentation Pub, un@ éditions, Ausonius éditions)

Éric SUIRE, directeur des PUB ; Isabelle EMY, Responsable administrative et éditoriale ; Stéphanie VINCENT, Responsable UN@ Editions et Claire HASENOHR, Directrice des Editions Ausonius, présentent un bilan conjoint de l'activité éditoriale.

Il est rappelé que cette présentation commune, engagée depuis l'année dernière, vise à donner une vision consolidée du secteur éditorial de l'établissement. Nicolas Labarre indique également que l'établissement a engagé un projet de coordination plus étroite de la stratégie éditoriale, incluant ces trois structures mais aussi la plateforme Argumus ou encore le PPI.

Les éléments financiers présentés font apparaître une activité soutenue mais structurellement fragile. Le chiffre d'affaires repose pour une part significative sur les ventes d'ouvrages, en complément de financements institutionnels et de soutiens ponctuels. Il est souligné que ce modèle repose sur un équilibre délicat, dans un contexte marqué par la hausse des coûts de production, la réduction des budgets publics et la transformation des usages.

La discussion met en évidence une tension croissante entre, d'une part, les exigences de la science ouverte et le développement de l'édition numérique et, d'autre part, la soutenabilité économique des structures éditoriales. La discussion permet de souligner que les coûts réels de production d'un ouvrage excèdent largement les seuls coûts de fabrication, dans la mesure où ils intègrent des charges salariales, des fonctions de soutien, des outils techniques et des infrastructures portées par l'établissement ; ces coûts ne sont que partiellement imputés aux équipes de recherche et mériteraient d'être affichés en totalité notamment dans le cas de financements extérieurs. La CR souligne aussi que l'édition scientifique publique repose largement sur un travail non quantifié des enseignants-chercheurs, coût invisible massif, ainsi que sur des infrastructures mutualisées, et qu'un affaiblissement durable des presses universitaires ferait peser un risque sur la diffusion des savoirs et l'autonomie scientifique.

À cet égard, il est indiqué que les réponses aux appels à projets (notamment ANR, ERC et programmes européens) constituent un levier essentiel pour soutenir cette activité éditoriale.

Les échanges portent également sur les effets des contraintes budgétaires affectant les bibliothèques universitaires et les politiques documentaires, tant sur les ventes d'ouvrages papier que sur les modèles numériques, notamment les dispositifs de type freemium. La réduction des budgets documentaires a des incidences directes sur l'ensemble de la chaîne éditoriale sans toutefois pouvoir mesurer précisément les effets à moyen terme.

La nécessité d'une stratégie collective, à l'échelle de l'établissement comme au niveau national, est rappelée, notamment à travers les actions menées dans des cadres de mutualisation et de coordination entre éditeurs publics.

Nicolas Labarre remercie les intervenants pour la qualité des présentations et des échanges. La discussion est close et une suspension de séance est proposée à 16h 30.

Point n°4 - Fédérations de recherche (Décision)

Reprise de la séance à 16h 39.

Nicolas Labarre précise que l'enveloppe totale pour ces projets de recherche est maintenue à 5000 euros, afin de financer des rencontres, échanges et projets pilotes.

La présentation des projets de fédérations ayant eu lieu à la CR précédente, il est rappelé brièvement le contenu de cette présentation pour ensuite procéder au vote.

Rappel de la présentation de la CR du 18 décembre 2025 :

« Nicolas Labarre présente les projets de fédérations de recherche proposés, en rappelant les critères retenus pour leur sélection :

- Des porteurs issus de différentes équipes de recherche, garantissant l'interdisciplinarité.
- Un programme d'action clair et structuré.

Les projets présentés :

- **Industries culturelles et créatives** : porté par Mélanie Bourdaa, Jean-Paul Gabilliet et Camille Gendrault.
- **Nouveaux espaces de la critique** : porté par Jérémy Corral, Ludovic Chatenet et Jésus Javier Alonso Carballes.
- **Bordeaux Interdisciplinaire Genre** : porté par Apostolos Lampropoulos, Pascale Sardin et Isabelle Touton.
- **A travers bois** : porté par Pierre Bourdareau, Florence Verdin et Xavier Amelot.
- **Sociétés européennes face à la guerre** : porté par Claire Kaiser, Olga Bronnikova, Marguerite Vappereau et Olga Gille-Belova.
- **Recherche-création à UBM** : porté par Pierre Beaumann, Magali Nachtergaele et Marina Seretti.
- **Dynamiques de convergence entre groupe de recherche GER** : porté par Laurent Capdetrey, Rémi Castets et Caroline Le Mao.

Nicolas Labarre précise que certains projets sont plus proches de l'idéal de fédération structurante (en vert dans le document ci-dessous), tandis que d'autres sont encore à l'état embryonnaire (mauve dans le tableau).

Jeremy Corral	D2IA	MCF	Nouveaux Espaces de la Critique 500€	Ludovic Chatenet	MICA	MCF	Jesus Javier Alonso Carballes	AMERIBER	PU
Pierre Bourdareau	ARTES	MCF	À travers bois 500€	Florence Verdin	AUSONIUS	CR	Xavier Amelot	PASSAGES	MCF
Mélanie Bourdaa	MICA	PU	ICC 1000€	Jean-Paul Gabilliet	CLIMAS	PU	Camille Gendrault	ARTES	MCF
Apostolos Lampropoulos	PLURIELLES	PU	Bordeaux Interdisciplinaire Genre 1000€	Pascale Sardin	CLIMAS	PU	Isabelle Touton	AMERIBER	MCF
Pierre Baumann	ARTES	PU	RECHERCHE-CRÉATION À UBM 1000€	Magali NACHTERGAEL	PLURIELLES	PU	Marina SERETTI	SPH	MCF
Claire Kaiser & Olga Bronnikova	PLURIELLES	MCF	Sociétés européennes face à la guerre 1000€	Marguerite Vappereau	ARTES	MCF	Olga Gille-Belova	CEMMC	MCF
Laurent Capdetrey	AUSONIUS	PU	Dynamiques de convergence entre le groupe de recherche Guerres, Espaces, Représentations (GER), le pôle bordelais de l'ANR France Horizon 2030 DECRYPT et l'ANR DGRIS SCBC (UB, UBM, Sciences Po Bordeaux).	Rémi Castets	D2IA	MCF	Caroline Le Mao	CEMMC	PU



Les gros projets correspondent à des objets interdisciplinaires d'importance nationale, avec des groupes de chercheurs déjà constitués et des appels à projets en cours.

Les projets intermédiaires sont moins structurés mais prometteurs, permettant un financement d'amorçage pour favoriser rencontres et collaborations.

Il y a eu un problème technique concernant l'accès aux dossiers car certains participants n'avaient pas accès aux dossiers en ligne. Cela ayant été apporté à la connaissance de la CR, durant celle-ci, le choix a été fait de présenter les dossiers sur écran pour permettre la discussion.

Deux options sont discutées :

- **Proposition 1** : 4 gros projets → 1 000 € chacun ; 2 projets intermédiaires → 500 € chacun
1000 euros pour : ICC, BIG, Recherche Création et les deux projets fusionnés.
500 euros pour : Nouveaux espaces de la critique et A travers bois.

Abstention(s)	5
Blancs ou nuls	1
Suffrages exprimés	17
Pour	11
Contre	0

- **Proposition 2** : 4 gros projets → 1 250 € chacun ; 2 projets intermédiaires → 0 €

Abstention(s)	0
Blancs ou nuls	10
Suffrages exprimés	17
Pour	7
Contre	0

- Suite au vote de la CR, la proposition 1 est retenue avec 11 votes pour sur 17 suffrages exprimés repartissant 1000 euros à 4 grands projets (dont une fusion de deux projets jugés compatibles entre eux) et 500 euros à 2 projets de taille intermédiaires.

Point n°5 - Chaire DiANA'T AAP présentation

(Pour information, cf annexes de présentation de la chaire DiANA'T)

Présentation de la chaire par Bernard CALAS, élu de la CR et Responsable du Master of African studies Bordeaux-Bayreuth - Double Diplôme ; Salomé GOUTAL, chargée de projet Chaire DiANA'T et Sylvère MBONDOBARI, professeur de littérature francophone à l'UBM, rattaché au LAM.

Lors de cette présentation générale il est important de relever les points suivants :

L'acronyme DiANA'T vient de Diasporas en Nouvelle-Aquitaine & Transculturalité, une chaire qui se concentre sur les Afropéens en France (10 % de la population, soit 3 millions de personnes nées en Afrique et 3 millions de descendants).

L'objectif de la chaire est d'analyser le fonctionnement des diasporas dans une société postcoloniale, cosmopolite et multiculturelle.

La volonté scientifique et institutionnelle émanant de cette chaire est de positionner Bordeaux dans le paysage européen de recherche sur les diasporas, en rattrapage par rapport à des pays comme le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Scandinavie ou l'Europe méditerranéenne.

Soutien financier (cf annexes de présentation) :

- Phase d'amorçage : 300 000 € (terminée).
- Phase de réalisation : 2025-2028, 400-500 000 € (en cours).
- Financement dédié : un chargé de recherche (Salomé Goutal), une post-doc (Emmanuelle David) et deux doctorantes (une co-financée par UBM).

Activités financées (cf annexes de présentation) :

- Collecte de données : missions, enquêtes.
- Valorisation académique : publications, conférences, séminaires (dans et hors les murs, ex. Musée d'Aquitaine).
- Socialisation et formation des jeunes chercheurs : participation à colloques, prise de responsabilités au sein de la chaire.

Axes de recherche (cf annexes de présentation) :

1. Identité socio-culturelle et politique identitaire
2. Médiatisation et appropriation médiatique des diasporas
3. Pratique artistique, culturelle et interculturalité
4. Lieu, circulation et territoire

La phase d'amorçage a montré que l'équipe ne pouvait pas couvrir toutes les disciplines, notamment l'axe 2. Il existe une nécessité de créer une fédération autour de la recherche diasporique, pour mobiliser d'autres équipes et compétences.

Appel à projet (AAP) 2026 (cf annexes de présentation) :

Publication : 15 janvier, déclaration d'intention jusqu'au 15 février.

Processus de sélection :

1. Filtrage par le comité de pilotage (porteurs de la chaire exclus pour neutralité).
2. Conseil scientifique.
3. Validation finale par l'ACR.

Enveloppe de 15 000 €, soutien maximal par projet : 4 000 €.

Parmi les dépenses éligibles on relève les frais de mission, les prestations de service, les indemnités de stage.

Concernant la durée des projets : 1er juin 2026 – 30 novembre 2027 (max 18 mois).

L'objectif est de permettre aux équipes universitaires extérieures de contribuer aux études diasporiques et d'inscrire leur projet dans les ambitions de la chaire et de la politique régionale.

Impact et intérêts

Le projet est calibré selon les besoins de la région Nouvelle-Aquitaine : expertise universitaire appliquée aux territoires et aux pouvoirs publics (ex. enfants de la Creuse, immigration forcée).

Il y a une possibilité de partenariats internationaux (ex. projet franco-allemand sur phénomènes comparables).

La chaire DiANA'T garantit un soutien institutionnel et académique à la recherche sur les diasporas, avec un rayonnement local et international.

Après avoir encouragé les membres à se rapprocher de la chaire s'ils ont des projets dans le thème des diasporas et en absence de questions et commentaires supplémentaires, Nicolas Labarre remercie tous les présents et lève la séance à 17h 22.



Annexes

(Fichier complémentaire)

1. Présentation Ecole Doctorale par Madame Béatrice Collignon (p2-p9)
2. Présentation PUB (p10-p17)
3. Présentation un@ éditions (p18-p22)
4. Présentation Ausonius éditions (p23-p30)
5. Présentation Chaire DiANA'T (p31-p63)